

# **Quels moyens techniques ?**

## **Le Très Haut Débit**

Le Très Haut Débit est un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos...) dans un temps court.

Il est exprimé en « bit » par seconde, une unité de mesure de la quantité de données susceptibles de circuler dans un réseau.

Plus le débit est élevé, plus la vitesse de transmission et de réception des données (documents, vidéos, musiques, etc.) est rapide.

L'accès à Internet est considéré à « Très Haut Débit » dès que le débit est égal ou supérieur à 30 Mbit/s.

## **La Fibre Optique**

C'est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière.

Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités :

- Un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum.
- Un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux.

La fibre optique jusqu'à l'abonné est appelée FttH pour « Fiber to the Home » (fibre à la maison).

## **Qui intervient ?**

### **Haute-Garonne Numérique**



Le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique est garant du respect des engagements du délégataire Altitude Infrastructure.

Des moyens de contrôle, des outils de transparence ont été prévus pour cela.

À l'issue de la délégation de service public, Haute-Garonne Numérique sera propriétaire du réseau.

### **Fibre 31**



FIBRE 31 est la société créée par Altitude Infrastructure pour assurer l'ensemble des travaux de déploiement et d'exploitation du réseau.

## **Pour quels usages ?**

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne souhaite accompagner l'arrivée du très haut débit et, en concertation avec les acteurs locaux, développer les usages du numérique sur l'ensemble de son territoire et à destination de tous ses habitants.

Impulser une dynamique territoriale, favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques dans des domaines tels que la culture, la santé, la mobilité ou encore l'éducation, accompagner les publics éloignés des pratiques numériques, tels sont quelques défis à relever.

Ces sujets nous mobilisent tous et chacun sait que nous sommes face à de profondes mutations liées au développement numérique.

Le Conseil départemental entend accompagner les territoires, dans une démarche concertée et intelligente pour structurer collectivement une réelle stratégie qui garantisse équilibre et solidarité autour des usages du numérique pour chaque haut-garonnais.

